

# Le temps des managers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 724

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016888>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ZURICH

## Le temps des managers

La Ville de Zurich pourrait économiser 89 à 140 millions de francs annuellement. C'est le diagnostic posé par la célèbre maison Hayek, suite à une analyse des différents secteurs de l'administration communale, commandée par la Municipalité.

Un rapport de synthèse a été présenté à la presse. Mais l'analyse détaillée reste top-secret, tout comme le plan d'action de 417 mesures proposées par Hayek. La Municipalité étudiera ces mesures et c'est l'administration elle-même qui mettra progressivement en place les réformes nécessaires.

Les citoyens et le Législatif se contenteront de se réjouir des économies ainsi réalisées et

d'une éventuelle baisse des impôts — 140 millions, c'est le 20% des rentrées fiscales... Pas question d'un débat politique sur les propositions de rationalisation en jeu. Les données amassées par Hayek — coût de l'opération: Fr. 500 000.— sont réservées à l'Exécutif. Opération trop sérieuse pour que puissent s'exercer les procédures élémentaires de contrôle démocratique. Parlement sur la touche, citoyens spectateurs. Voici venu le règne du management.

PS. La Ville de Zurich, c'est:

— 370 000 habitants sur le territoire, mais 1,2 million de personnes qui «profitent» des prestations municipales;

— des dépenses de 3,2 milliards de francs en 1982, dont plus d'un milliard en biens et services (400 à 500 millions d'investissements).

ÉCOLE VAUDOISE

## La contre-réforme

Le projet du Conseil d'Etat vaudois a été rendu public. Sans surprise. Il est conforme (contre-réforme) au projet mis en consultation, qui émanait d'une commission inter-partis de l'Entente des droites, commission encore aujourd'hui tenue secrète et qui élaborait cette décoction politique.

Triste que l'école vaudoise, qui aurait pu évoluer expérimentalement, par appréciations pédagogiques sur le terrain, voie son sort réglé selon des schémas et des «a priori» politiques: cycle 5-6, nous n'en voulons pas et nous l'avons prouvé, ont dit les libéraux; la quatrième primaire, on n'y touchera plus, nous l'avons rénovée, a dit le Département. Reste donc la 5<sup>e</sup>, comme année charnière! Ensuite, reprise du même débat à cette nouvelle échelle réduite: nous voulons une 5<sup>e</sup> avec enseignement différencié, nous voulons que l'allemand y soit introduit, etc...

Le résultat: un monstre pédagogique. En six mois, des maîtres nouveaux devront juger des élèves nouveaux, pour décider de leur orientation qui sera celle de leur carrière scolaire entière, tout en commençant l'apprentissage d'une nouvelle langue, tout en pratiquant un enseignement différencié, tout en informant les parents.

Tâche quasi-impossible; pédagogiquement scandaleuse. L'examen, avec ses injustices, que l'on ne défend pas ici, est au moins expéditif. Un cycle d'orientation de deux ans permet dans le calme de juger, de tenir au courant les parents, de rechercher en commun le choix le meilleur. Mais en quelques mois, dans la précipitation, prétendre décider à coups d'examens-épreuves échelonnés, c'est sciemment mettre en place une année de stress, de bachotage, c'est multiplier les risques d'erreur, c'est mépriser le dialogue avec les parents et, je l'écris sans démagogie, prendre le risque d'inutiles souffrances enfantines.

Avant que le Grand Conseil ne s'embarque dans

cette contre-réforme, il faut que les pédagogues disent, aient le courage de dire, que ce projet est le plus mauvais de tous. Et que cet avis autorisé l'emporte sur les complicités politiques, la lassitude et l'indifférence.

A. G.

### EN BREF

Le printemps 1964 a vu émerger deux expressions politiques bien différentes en Suisse romande: le 31 mars, «Vigilance» à Genève, et le 25 mai «Octobre», périodique du Centre Lénine, à Lausanne. Les deux mouvements subsistent vingt ans après. «Vigilance» est représenté dans plusieurs parlements et «Octobre» paraît dans les trois langues nationales, à titre d'organe du Parti communiste marxiste-léniniste, confidentiel, il faut le dire.

\* \* \*

Réponse «artisanale» au déploiement de forces publicitaires pro-nucléaire: l'organisation, en Suisse romande, d'une journée anti-nucléaire le 31 mars prochain qui devrait permettre de populariser une autre politique de l'énergie. Pari sur le «bouche-à-oreille», plus ou moins organisé, face aux déchaînements financiers de la communication de masse pro-nucléaire par l'intermédiaire de la «grande presse». Tout un symbole.

### COURRIER

## «A bon entendeur» OK!

Dans un article, non signé, du numéro 721 de «Domaine Public», vous laissez entendre que l'émission «A bon entendeur», émission d'information des consommateurs, est sur le point de disparaître des écrans de la Télévision suisse romande.

Je tiens à préciser que cette information est sans fondement, et que la poursuite de la diffusion de cette émission n'est pas remise en cause par la Direction du programme.

Catherine Wahli, productrice.